

**Agence statistique d'assurance générale (ASAG)**  
**Rapport sur la mise en œuvre du Plan stratégique 2007-2010 de l'ASAG**

**Objet :**

En 2007, l'ASAG a établi son premier plan stratégique pour la période triennale allant du 1<sup>er</sup> avril 2007 au 31 mars 2010. Le Plan stratégique énonce le mandat, la mission, la vision, les valeurs fondamentales et les priorités et initiatives stratégiques de l'organisme.

Ce rapport a pour but de décrire dans quelle mesure l'ASAG a réalisé les initiatives stratégiques énoncées dans le Plan stratégique 2007-2010.

**Priorités stratégiques et initiatives connexes :**

**Dans le Plan stratégique 2007-2010, l'ASAG énonce les priorités stratégiques et initiatives stratégiques connexes suivantes :**

- 1) Diriger efficacement l'ASAG et les plans statistiques
  - examiner et améliorer les mécanismes de surveillance et de fonctionnement de l'ASAG
  - examiner et améliorer les processus utilisés pour la collecte des données
  - établir des critères de rendement, évaluer le rendement des fournisseurs de services actuels et, au besoin, lancer un appel d'offres pour la sélection de fournisseurs de services
  - mettre en œuvre un cadre de travail pour la gouvernance et assurer une surveillance efficace du programme de renouveau de la technologie de l'information.
- 2) Promouvoir la collecte harmonisée de données exactes et fiables
  - procéder à un examen et à une analyse afin de promouvoir la rationalisation des données statistiques recueillies
  - proposer un forum pour élaborer les exigences en matière de données d'une façon coopérative et harmonieuse
  - établir des mécanismes qui visent à assurer la qualité, l'exactitude et la fiabilité des données, y compris des auto-évaluations, des examens de la qualité des données et le recours à la technologie changeante et à l'approvisionnement des services actuariels pour mener un examen de deuxième niveau
  - établir un système pour comprendre la technologie et les processus de traitement des données qui sont utilisés par les fournisseurs de services.
- 3) Œuvrer à l'établissement de relations productives avec les intervenants
  - déterminer qui sont les intervenants de l'ASAG
  - faciliter le dialogue continu avec les intervenants

- mettre au point un plan de communication stratégique pour les communications continues avec les intervenants.

Quatre initiatives distinctes ont été utilisées pour traiter les priorités stratégiques :

- 1) Examen de la gouvernance
- 2) Collecte, analyse et communication des données
- 3) Rationalisation des données
- 4) Relations et communications avec les intervenants.

### **Examen de la gouvernance**

L'ASAG a mené un examen de son cadre de gouvernance afin de renforcer ses mécanismes de surveillance et de fonctionnement. L'examen a porté, notamment, sur la collecte, l'analyse et la communication des données au titre du programme de renouvellement technologique mis en œuvre par son fournisseur de services.

Conformément aux constatations de l'examen, l'ASAG a réorganisé sa structure de comité et décrit les rôles et responsabilités de chacun d'eux pour renforcer sa fonction de surveillance. Afin d'améliorer les procédures opérationnelles, elle a apporté des changements et des ajustements appropriés à son règlement administratif et aux ententes avec les fournisseurs de services. Enfin, conformément à son engagement à l'égard de la bonne gouvernance, elle a adopté des modèles de meilleures pratiques au regard de la composition et de la formation du conseil et de la relève au sein de celui-ci.

### **Collecte, analyse et communication des données**

L'initiative axée sur la collecte, l'analyse et la communication des données a été répartie en trois projets. Le projet relatif à la qualité des données a examiné et amélioré les procédures de collecte des données et établi des mécanismes visant à assurer la qualité, l'exactitude et l'intégralité de celles-ci. On a effectué un examen de la qualité des données et mis en œuvre les recommandations présentées afin d'améliorer la qualité, l'exactitude et l'intégralité des données. Un mécanisme établi pour assurer la qualité des données recueillies est l'auto-évaluation. À cet égard, l'ASAG a préparé et distribué un questionnaire sur le Plan statistique automobile à l'intention des assureurs et l'a affiché sur son site Web pour qu'ils puissent le remplir en ligne. Les résultats du questionnaire ont étayé l'élaboration de pratiques exemplaires et de recommandations de mise en œuvre.

Le projet axé sur les services actuariels a assuré la fiabilité des données utilisées dans les tableaux et les rapports de l'ASAG et a mené au recours à l'approvisionnement des services actuariels en remplacement des services actuariels actuellement fournis.

Le projet axé sur les exigences technologiques visait à mieux comprendre la technologie et les systèmes de traitement des données utilisés par les fournisseurs de services de l'ASAG. Les fournisseurs de services de l'ASAG ont collaboré au projet afin d'assurer que les services de traitement des données fournis sont techniquement appropriés et efficaces. Le projet a atteint les objectifs fixés, à savoir comprendre la technologie et les systèmes de traitement des données utilisés par le BAC.

## **Rationalisation des données**

Les modalités du projet de rationalisation des données prévoyaient la tenue d'un examen visant à favoriser la rationalisation et l'harmonisation des données statistiques recueillies. À cette fin, on a retenu les services d'un consultant externe chargé d'effectuer un examen et une rationalisation critiques des données recueillies par l'ASAG.

Des consultations avec l'industrie tenues dans le cadre de ce projet ont mené à la création de groupes de travail mixtes entre les organismes de réglementation et l'industrie chargés de proposer des options d'analyse coûts-avantages dans deux domaines prioritaires – les changements au PSA et l'information financière.

## **Relations et communications avec les intervenants**

Dans le cadre du projet axé sur les relations et les communications avec les intervenants, on a formulé et mis en œuvre un plan de communication pluriannuel. Le plan identifie les intervenants de l'ASAG et recommande le genre de renseignements devant être communiqué ainsi que le mécanisme de communication. Le plan de communication, qui est conforme aux valeurs fondamentales de l'ASAG, focalise l'établissement de relations productives avec les intervenants, la compréhension et la mise au point de modes de distribution et de partage de renseignements statistiques efficaces et la communication continue des projets de données de l'ASAG.

## **Conclusion**

Les activités de l'ASAG pour les trois dernières années ont été éperonnées par les objectifs définis dans son Plan stratégique 2007-2010. Les projets menés pour atteindre les priorités définies ont pris fin avec succès ou sont en voie de l'être.

Par conséquent, il est approprié d'entamer l'élaboration d'un nouveau plan stratégique qui orientera les activités de l'ASAG au cours des trois prochaines années.

*Le 2 décembre 2009*